

Image not found or type unknown



En arret pour burn out professionnel

Par **cathychat**, le **17/09/2015** à **20:11**

Bonjour,rrrnJe suis actuellement en arret de travail mais n'ai plus d'employeur du a une fin de contrat. Je suis victime de burn out professionnel et n'arrive pas a relever la tête depuis 1 an. Afin de me reconstruire ; j'aimerais faire quelques heures de bénévolat par semaine. Est ce possible alors que je perçois des indemnités journalières .? Je ne porte pas préjudice a mon employeur car je n'en ai plus.rnJ'espère vite avoir une réponse . Merci infiniment